



## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 27 septembre 2018

### Etaient Présents :

M DUMAS Jean-Luc, Maire,  
MME GAY Solange, BARBOT Bernadette, BARON-GUTTY Audrey, COTINET Nathalie, FELLER Agnès,  
LEROUX Anne, PERRELLE Joëlle,  
MM DURET Gérard, FADY Jean-François, GAY Laurent, M GUTTY Gérard, LEBRAVE Rodolphe,  
NOURDIN Emmanuel, TRONCY Thierry,

Le compte rendu du conseil municipal du mois de juillet 2018 est approuvé à l'unanimité avec la rectification suivante : l'association BEABA a remis un pot de fleurs à la municipalité. Pot installé à l'entrée du parking du CHATEAU.

Les délibérations suivantes ont été votées :

OBJET : VENTE D UNE PARCELLE DE TERRAIN à la SOCIETE  
BOUYGUES IMMOBILIER

Monsieur le Maire rappelle le projet faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation en Zone UB du secteur du Plan, inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 novembre 2015.

Monsieur le Maire rappelle l'Appel à Projet avec mise en concurrence établie en mars 2018.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de vendre une parcelle de 15 007 m<sup>2</sup> au prix de 1 200 000 € à la Société BOUYGUES IMMOBILIER 186 avenue de Thiers 69466 LYON CEDEX 06.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par

13 VOIX POUR

1 VOIX CONTRE

1 ABSTENTION

Accepte de vendre la parcelle de terrain de 15 007 m2 au prix de 1 200 000 € à la Société BOUYGUES IMMOBILIER 186 avenue de Thiers 69466 LYON CEDEX 06

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'acte notarié.

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS – PIERRES DOREES
-------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la délibération de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées en date 20 juin 2018 ayant pour objet la prise de compétence : Maisons de Services Publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents émet un avis favorable à cette prise de compétence.

Objet subvention au SOU DES ECOLES : une subvention de 394 € pour la participation au transport des enfants lors de l'activité PISCINE. Délibération prise à l'unanimité

DECLARATION D INTENTION D ALIENER POUR LA PARCELLE A 372 – LE BOURG M DUMAS Maire et Mme BARBOT se retirent pour l'examen de cette question. Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas utiliser son Droit de Préemption Urbain dans cette affaire.

### **COMMISSIONS MUNICIPALES**

COMMISSION VOIRIE M GUTTY présente au Membres du Conseil Municipal différents projets d'achat :

- Achat d'une lame à neige
- Achat d'un godet à sel
- Achat d'un nouveau camion

Au vu des montants budgétisés : l'achat de la lame à neige et du godet à sel seront effectués en 2018

L'achat du camion sera effectué en 2019

NUMEROTATION la fin de la distribution des numéros se fera en mairie, suite à l'envoi d'un courrier informant les intéressés de la mise à disposition de leur numéro.

COMMISSION SCOLAIRE ET SOCIALE : la rentrée scolaire a eu lieu le lundi 03 septembre. 69 élèves sont présents.

Mme GAY informe les membres du conseil municipal du nombre élevé des enfants présents au Restaurant Scolaire le lundi 52 élèves. Pour le mois de septembre un total de 711 repas sera servi.

Le repas des aînés aura lieu à Bagnols le samedi 12 janvier 2019, l'organisation se poursuit avec les membres des trois CCAS (Bagnols Moiré Frontenas)

COMMISSION COMMUNICATION : une réunion est prévue le vendredi 19 octobre avec toutes associations pour faire un inventaire des besoins de stockage.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à Frontenas

L'inauguration de la CRECHE DE MOIRE a eu lieu le samedi 20

FLEURISSEMENT : La commune a obtenu le Prix du Développement Durable au concours Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées 2018.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE : La cérémonie aura lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 19 heures Salle des Deux Joseph

COMMISSION BATIMENTS : une classe a été repeinte lors des vacances d'ETE

Les travaux du LOCAL ASSOCIATIF se poursuivent.

Un appartement au bâtiment « LA CURE » se libère fin novembre.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 08 novembre 2018